



SYNTHESE DU BUDGET PRIMITIF 2019



leHavre

SOMMAIRE



RETRAITEMENT DU BUDGET PRIMITIF PRESENTÉ DANS LA SYNTHÈSE DE L'AN DERNIER

5

BUDGETS VILLE DU HAVRE -Principal + Annexes-

8

- Répartition des budgets ville par politiques publiques 9
- Programme d'équipement de la Ville 10-11
- Répartition du programme d'équipement 2019 12

BUDGET PRINCIPAL - INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Budget Principal 2018 et 2019 16-17
- Structure générale du Budget Principal - Recettes 18-19
- Structure générale du Budget Principal - Dépenses 20-21
- Structure générale du Budget Principal - Equilibre budgétaire des sections Investissement et Fonctionnement 21-22

SECTION INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

- Structure de la section d'investissement - Recettes 26-27
- Structure de la section d'investissement - Dépenses 28-29



SECTION FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

• Structure de la section de fonctionnement - Recettes	34-35
• Recettes de fonctionnement - Dotations de l'Etat	37
• Recettes de fonctionnement - Dotations communautaires	39
• Recettes de fonctionnement - Recettes non fiscales	41
• Recettes de fonctionnement - Impôts indirects	43
• Structure de la section de fonctionnement - Dépenses	46-47
• Dépenses de fonctionnement - Personnel	49
• Dépenses de fonctionnement - Activités des services municipaux	51
• Dépenses de fonctionnement - Subventions, participations, contingent	53
• Répartition des dépenses de fonctionnement	55

ENCOURS DE DETTE ET ANNUITES D'EMPRUNTS

• Endettement	59
---------------	----

IMPOTS DIRECTS LOCAUX

• Impôts directs locaux - Bases d'imposition (nettes)	62-63
• Impôts directs locaux - Taux d'imposition ville du Havre	65
• Impôts directs locaux - Produit des contributions directes	67

BUDGETS ANNEXES

• Budgets annexes de la Ville du Havre - Section d'investissement - Dépenses	71
• Budgets annexes de la Ville du Havre - Section de fonctionnement - Dépenses	73
• Budgets annexes de la Ville du Havre	75

LEXIQUE

77-78

**RETRAITEMENTS DU BUDGET PRIMITIF 2018
PRESENTE DANS LA SYNTHESE DE L'AN DERNIER
(en millions d'euros)**

FONCTIONNEMENT	CHIFFRES CONTENUS DANS LA SYNTHESE 2018	TRANSFERTS COMMUNAUTE URBAINE				AUTRES RETRAITEMENTS			TOTAL	CHIFFRES CONTENUS DANS LA SYNTHESE 2019 (après retraitements)
		VOIRIE/PARCS STATIONNEMENT	DSP ENERGIE	CONTINGENT INCENDIE	SOUS- TOTAL	RESTAURANT MUNICIPAL	DIVERS AJUSTEMENTS	SOUS- TOTAL		
DEPENSES										
Personnel	133,03	-6,36			-6,36	0,50	-0,08	0,42	-5,94	127,09
Activités des services municipaux	47,38	-3,99	-0,20		-4,19	0,51	0,08	0,59	-3,60	43,78
Subventions, participations, contingents	35,94	-3,37		-8,32	-11,69	-0,63		-0,63	-12,32	23,62
Frais financiers	7,81				0,00	0,00		0,00	0,00	7,81
Fonds de péréquation (FPIC)	3,60				0,00			0,00	0,00	3,60
Prélèvement sur recette	0,30				0,00			0,00	0,00	0,30
Réserve	0,30				0,00			0,00	0,00	0,30
Autofinancement	24,32				0,00	0,06		0,06	0,06	24,38
TOTAL DEPENSES	252,68	-13,72	-0,20	-8,32	-22,24	0,44	0,00	0,44	-21,80	230,88
RECETTES										
Recettes non fiscales	36,48	-1,25	-0,58		-1,83	0,44		0,44	-1,39	35,09
Impôts indirects	9,56		-2,75		-2,75			0,00	-2,75	6,81
Impôts locaux	107,33				0,00			0,00	0,00	107,33
Dotations communautaires	43,16	-12,47	3,13	-8,32	-17,66			0,00	-17,66	25,50
Dotations de l'Etat	56,15				0,00			0,00	0,00	56,15
TOTAL RECETTES	252,68	-13,72	-0,20	-8,32	-22,24	0,44	0,00	0,44	-21,80	230,88

BUDGETS VILLE DU HAVRE

Principal + Annexes

BUDGETS VILLE DU HAVRE : PRINCIPAL + ANNEXES

(en millions d'euros courants)

BUDGET PRINCIPAL B.P. 2018 : 293,11) B.P. 2019 : 308,26) + 5,2 % <i>dont</i>	+	BUDGETS ANNEXES B.P. 2018 : 24,61) B.P. 2019 : 11,21) - 54,4 % <i>dont</i>	=	BUDGETS VILLE DU HAVRE B.P. 2018 : 317,72) B.P. 2019 : 319,47) + 0,6 % <i>dont</i>
SECTION D'INVESTISSEMENT B.P. 2018 : 86,67) B.P. 2019 : 101,49) + 17,1 % <i>dont</i>	+	SECTION D'INVESTISSEMENT B.P. 2018 : 8,39) B.P. 2019 : 3,51) - 58,2 % <i>dont</i>	=	SECTION D'INVESTISSEMENT B.P. 2018 : 95,06) B.P. 2019 : 105,00) + 10,4 % <i>dont</i>
SECTION DE FONCTIONNEMENT B.P. 2018 : 206,44) B.P. 2019 : 206,77) + 0,2 %	+	SECTION DE FONCTIONNEMENT B.P. 2018 : 16,22) B.P. 2019 : 7,70) - 52,5 %	=	SECTION DE FONCTIONNEMENT B.P. 2018 : 222,66) B.P. 2019 : 214,47) - 3,7 %

Ces chiffres correspondent au total des dépenses réelles budgétées

(hors doubles comptes : variation des stocks (0,49 M€), subventions d'équilibre versées aux budgets annexes (0 M€) et avances versées aux budgets annexes (3,86 M€))

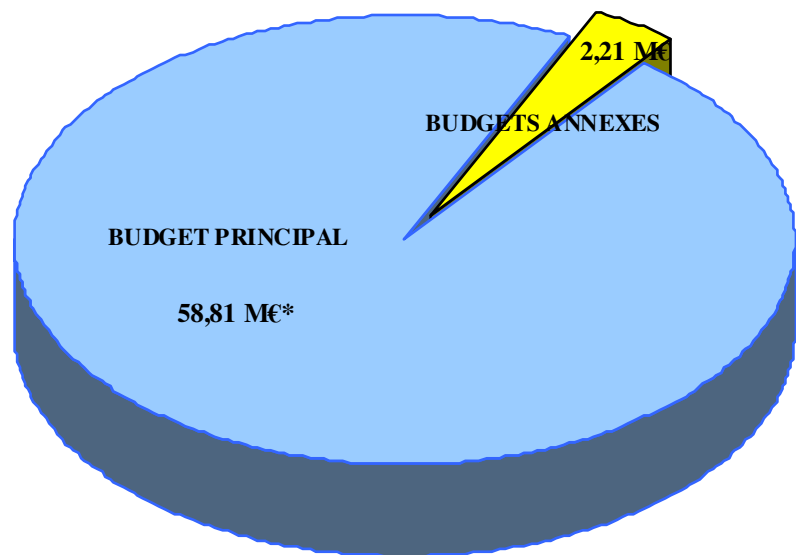
REPARTITION DES BUDGETS VILLE PAR POLITIQUES PUBLIQUES (en millions d'euros courants)

<i>Politiques publiques</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement + Investissement</i>	<i>Part relative</i>
Attractivité et rayonnement	6,63	8,50	15,13	5,4%
Culture	28,18	4,55	32,73	11,7 %
Sport et nautisme	15,67	4,67	20,34	7,3%
Cohésion sociale et solidarité	22,05	0,81	22,86	8,2 %
Education et enfance	47,25	7,06	54,31	19,5%
Qualité et sécurité des espaces publics	31,06	1,81	32,87	11,8%
Développement et renouvellement urbain	11,07	28,30	39,37	14,1%
Maintenance et modernisation du patrimoine	15,47	13,61	29,08	10,4%
Pilotage et moyens de la collectivité	23,70	6,92	30,62	11,0%
Vie des assemblées et élections	1,73	0,00	1,73	0,6 %
TOTAL	202,81	76,23	279,04	100,0 %
<i>Opérations financières</i>	<i>11,66</i>	<i>28,77</i>	<i>40,43</i>	

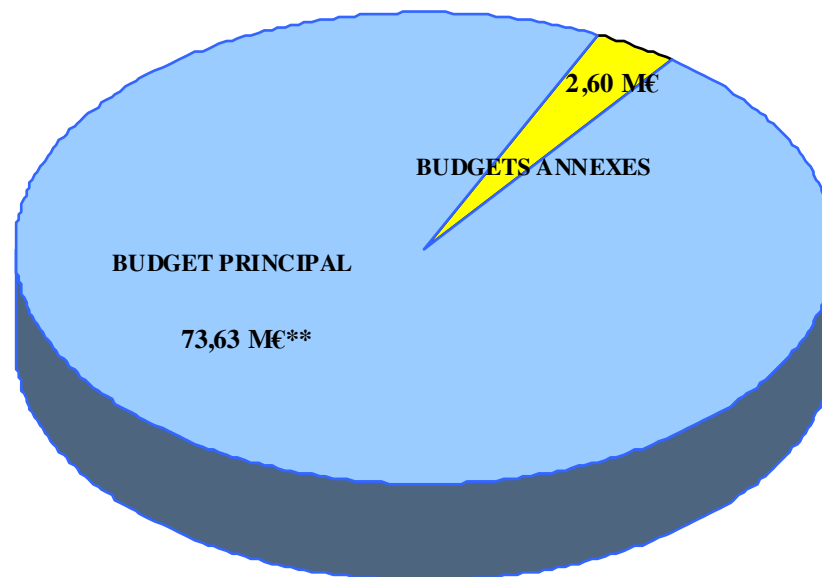
PROGRAMME D'EQUIPEMENT DE LA VILLE

(en millions d'euros (M€) courants)

TOTAL BUDGET 2018: 61,02 M€



TOTAL BUDGET 2019: 76,23 M€

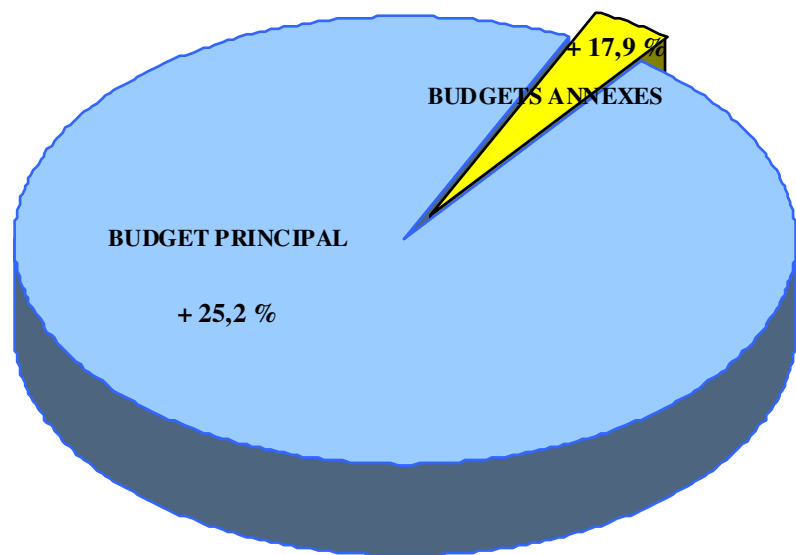


* dont 2,23 M€ de subventions d'équipement

**dont 2,23 M€ de subventions d'équipement

PROGRAMME D'EQUIPEMENT DE LA VILLE

VARIATION BUDGET 2019/BUDGET 2018
TOTAL : + 24,9%

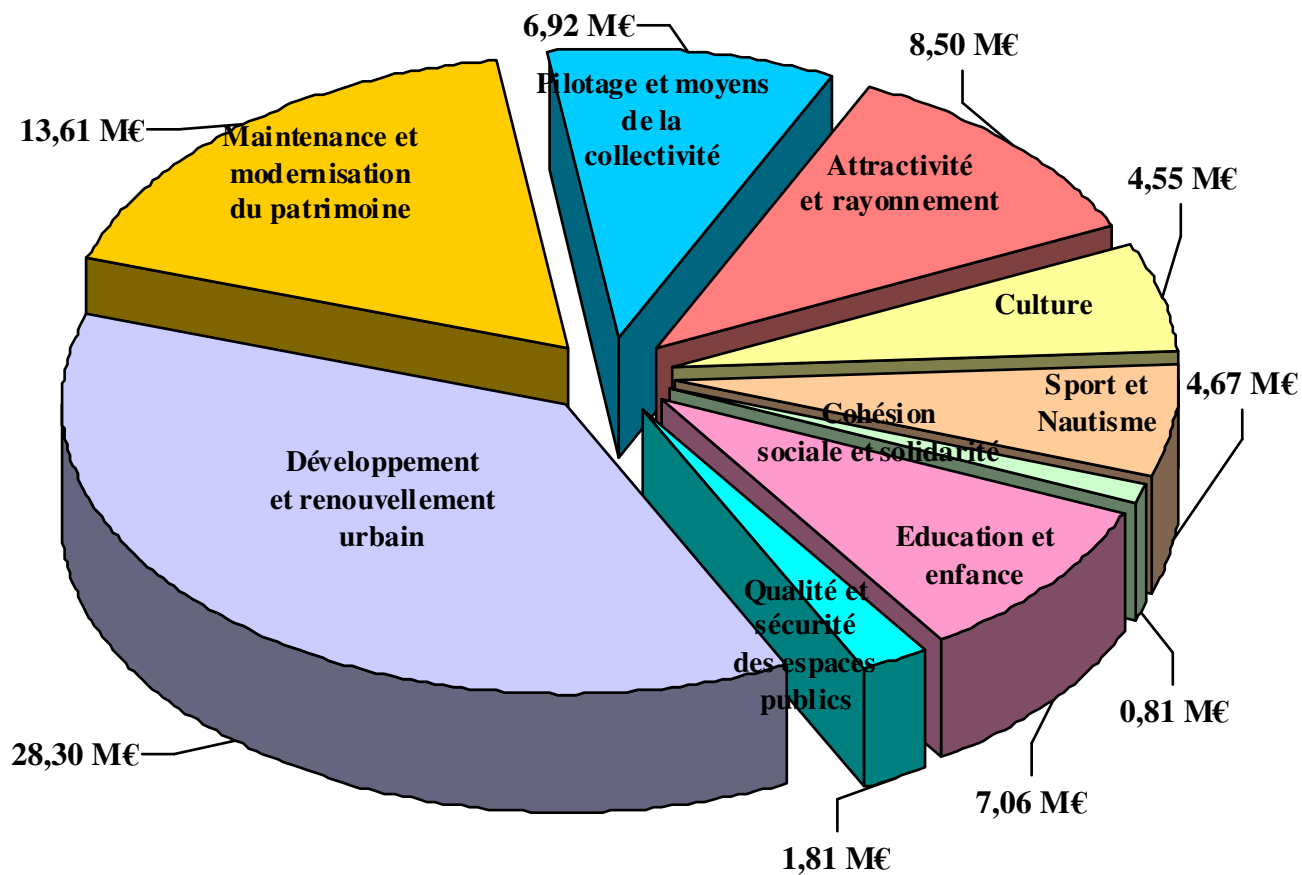


Le programme d'équipement 2019 est en hausse en raison du cycle des investissements et la réalisation des phases travaux.

REPARTITION DU PROGRAMME D'EQUIPEMENT 2019 PAR POLITIQUES PUBLIQUES

(en millions d'euros (M€) courants)

BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES : 76,23 M€



BUDGET PRINCIPAL

INFORMATIONS GENERALES

BUDGET PRINCIPAL

(en millions d'euros (M€) courants)

2018

(Rappel)

BUDGET PRINCIPAL

(Section d'Investissement et Section de Fonctionnement)

dont Section d'Investissement

dont Section de Fonctionnement

sont exclus les opérations comptables internes et l'autofinancement

MONTANT

PART RELATIVE

300,39 M€	
93,89 M€	31,3 %
206,50 M€	68,7 %

2019

BUDGET PRINCIPAL

(Section d'Investissement et Section de Fonctionnement)

dont Section d'Investissement

dont Section de Fonctionnement

sont exclus les opérations comptables internes et l'autofinancement

MONTANT

PART RELATIVE

312,18 M€	
105,34 M€	33,7 %
206,84 M€	66,3 %

BUDGET PRINCIPAL

Variation

B.P. 2019

/

B.P. 2018

Budget Principal

(Section d'Investissement et Section de Fonctionnement)

dont Section d'Investissement

dont Section de Fonctionnement

sont exclus les opérations comptables internes et l'autofinancement

VARIATION B.P. 2019/B.P. 2018

+ 3,9 %

+ 12,2 %

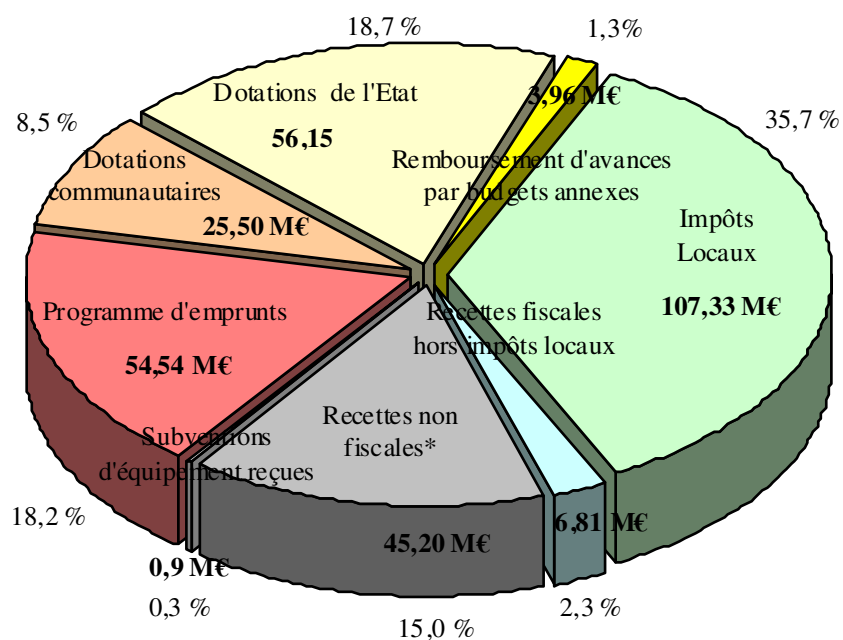
+ 0,2 %

STRUCTURE GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

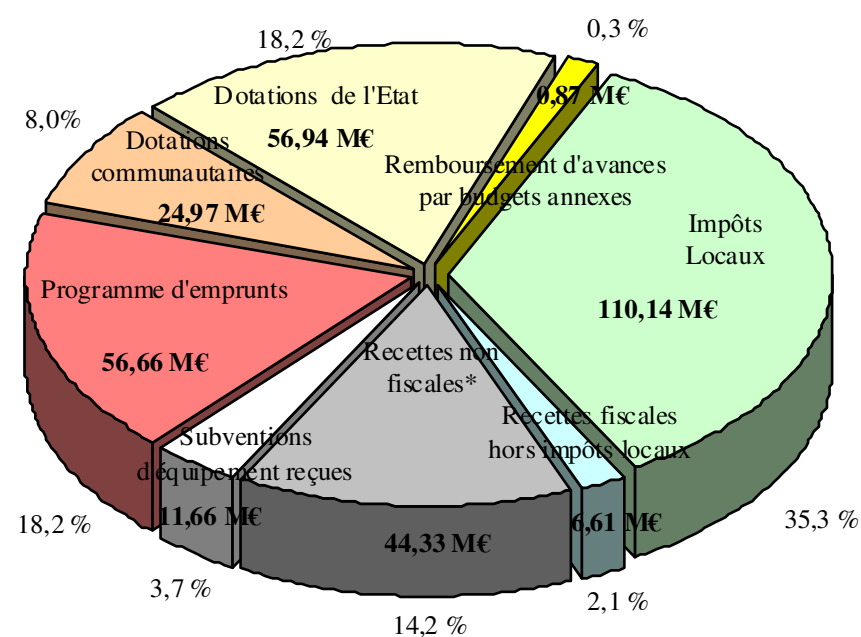
Recettes

(en millions d'euros (M€) courants)

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2018 : 300,39 M€



TOTAL BUDGET PRIMITIF 2019 : 312,18 M€



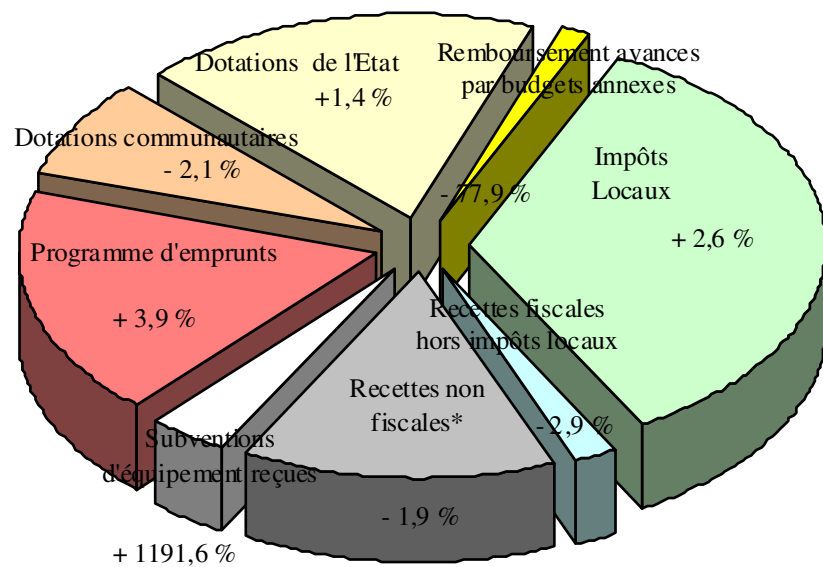
*Recettes non fiscales de fonctionnement + Recettes diverses d'Investissement + Cessions d'immobilisations

STRUCTURE GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

Recettes

VARIATION B.P. 2019/B.P. 2018

TOTAL : + 3,9 %



Les recettes globales sont en hausse de 3,9% en raison principalement des financements extérieurs attendus importants (11,66 M€).

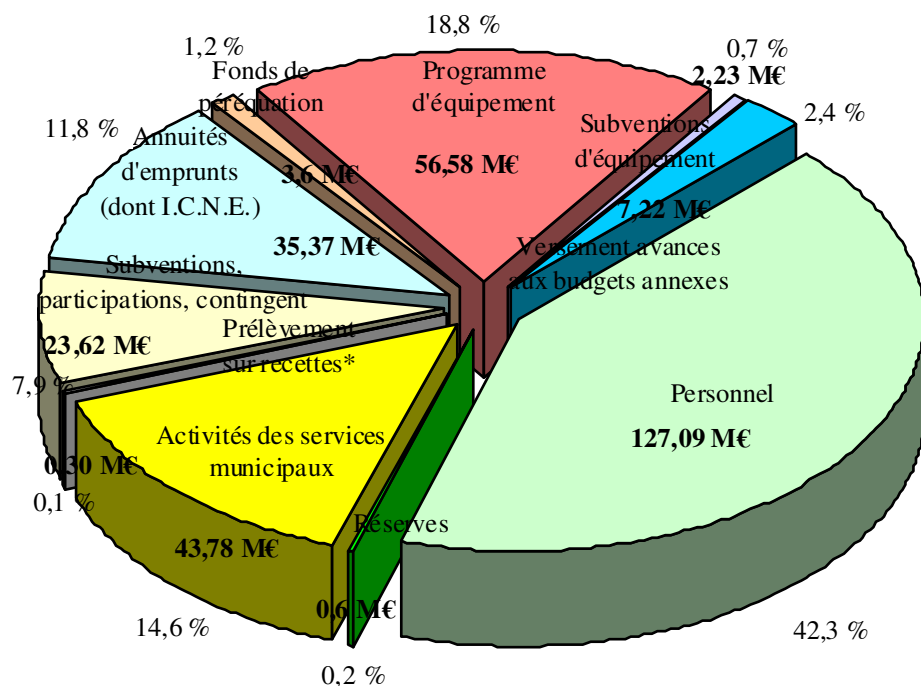
(*) Recettes non fiscales de fonctionnement + Recettes diverses d'Investissement + Cessions d'immobilisations

STRUCTURE GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

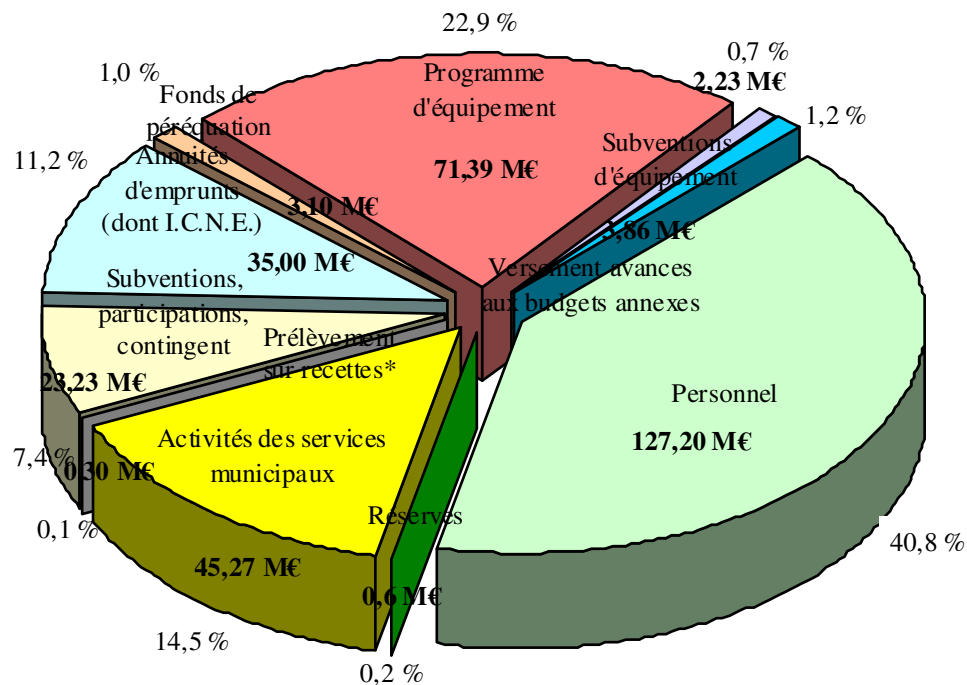
Dépenses

(en millions d'euros (M€) courants)

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2018 : 300,39 M€



TOTAL BUDGET PRIMITIF 2019 : 312,18 M€



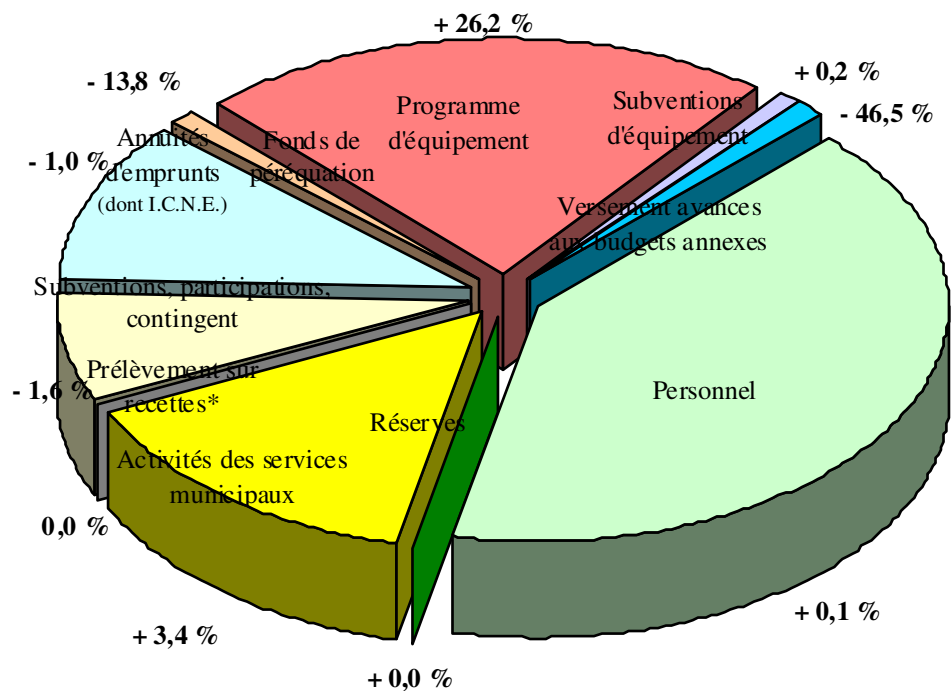
*Abattement exceptionnel pour manifestation culturelle (casino) et dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants.

STRUCTURE GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

Dépenses

VARIATION B.P. 2019/B.P. 2018

TOTAL : + 3,9 %



L'augmentation des dépenses provient essentiellement de la hausse du programme d'équipement (+ 14,81 M€).

*Abattement exceptionnel pour manifestation culturelle (casino) et dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants.

STRUCTURE GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

Equilibre budgétaire des sections Investissement et Fonctionnement

(en millions d'euros (M€) courants)

BUDGET PRIMITIF 2018

BUDGET PRIMITIF 2019

<u>INVESTISSEMENT</u>		<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>		<u>FONCTIONNEMENT</u>	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
PROGRAMME D'EQUIPEMENT VDH 56,58 M€	EMPRUNTS 54,54 M€	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 206,21 M€	RECETTES DE FONCTIONNEMENT 230,88 M€	PROGRAMME D'EQUIPEMENT VDH 71,39 M€	EMPRUNTS 56,66 M€	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 206,54 M€	RECETTES DE FONCTIONNEMENT 233,22 M€
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT 2,23€	AUTRES RECETTES 11,01 M€			SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT 2,23 M€	AUTRES RECETTES 21,43 M€		
RESERVE 0,30 M€	REMBOURSEMENT AVANCES PAR BUDGETS ANNEXES 3,96 M€			RESERVE 0,30 M€	REMBOURSEMENT AVANCES PAR BUDGETS ANNEXES 0,87 M€		
VERSEMENT D'AVANCES AUX BUDGETS ANNEXES 7,22 M€	AUTOFINANCEMENT AUTOFINANCEMENT BUDGETAIRE 24,38 M€			VERSEMENT D'AVANCES AUX BUDGETS ANNEXES 3,86 M€	AUTOFINANCEMENT BUDGETAIRE 26,38 M€		
REMBOURSEMENT EMPRUNTS 27,56 M€				REMBOURSEMENT EMPRUNTS 27,56 M€			
= 93,89 M€	= 93,89 M€	RESERVE 0,30 M€		= 105,34 M€	= 105,34 M€	AUTOFINANCEMENT BUDGETAIRE 26,38 M€	
		AUTOFINANCEMENT BUDGETAIRE 24,38 M€					
		= 230,88 M€	= 230,88 M€			= 233,22 M€	= 233,22 M€

STRUCTURE GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

Equilibre budgétaire des sections Investissement et Fonctionnement

VARIATION B.P. 2019/2018

<u>INVESTISSEMENT</u>		<u>FONCTIONNEMENT</u>	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
PROGRAMME D'EQUIPEMENT VDH + 26,2 %	EMPRUNTS + 3,9 %	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT + 0,2 % RESERVE 0,0 % AUTOFINANCEMENT BUDGETAIRE + 8,2 %	RECETTES DE FONCTIONNEMENT + 1,0 %
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT + 0,2 %	AUTRES RECETTES + 94,6 %		
RESERVE 0,0 %	REMBOURSEMENT AVANCES PAR BUDGETS ANNEXES - 77,9%		
VERSEMENT AVANCES AUX BUDGETS ANNEXES - 46,5 %	AUTOFINANCEMENT BUDGETAIRE + 8,24 %		
<u>Total : + 12,2 %</u>			
		<u>Total : + 1,0 %</u>	

L'autofinancement budgétaire de 26,38 M€ augmente de 2,00 M€ permettant ainsi d'améliorer la capacité de désendettement prévisionnelle (10,6 années).

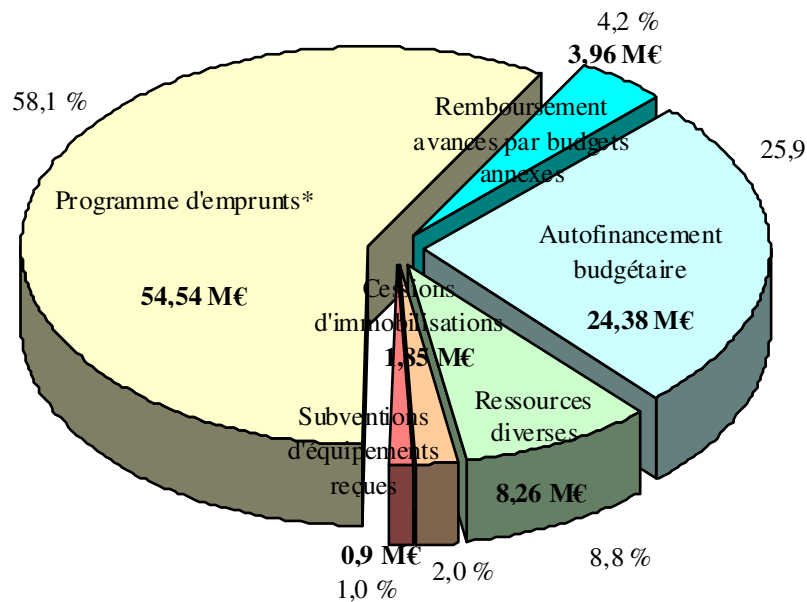
SECTION INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

STRUCTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

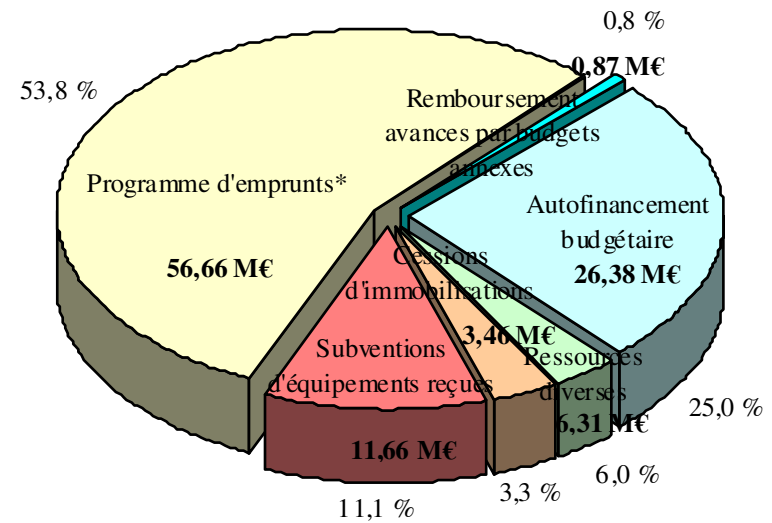
Recettes

(en millions d'euros (M€) courants)

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2018 : 93,89 M€



TOTAL BUDGET PRIMITIF 2019 : 105,34 M€



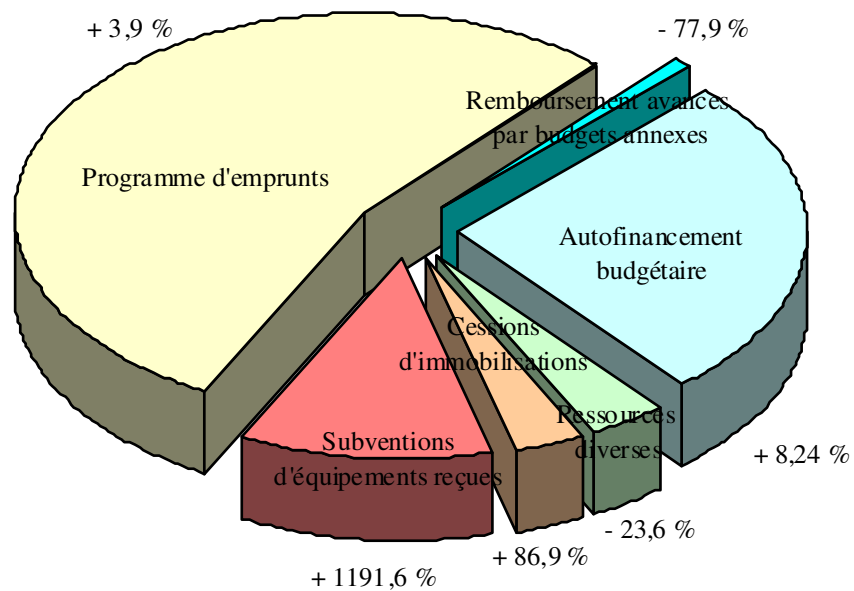
*Hors opérations budgétaires de trésorerie (16,40 M€ en 2018 et 14,50 M€ en 2019) équilibrées en dépenses et en recettes.

STRUCTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes

VARIATION B.P. 2019/B.P. 2018

TOTAL: + 12,2 %



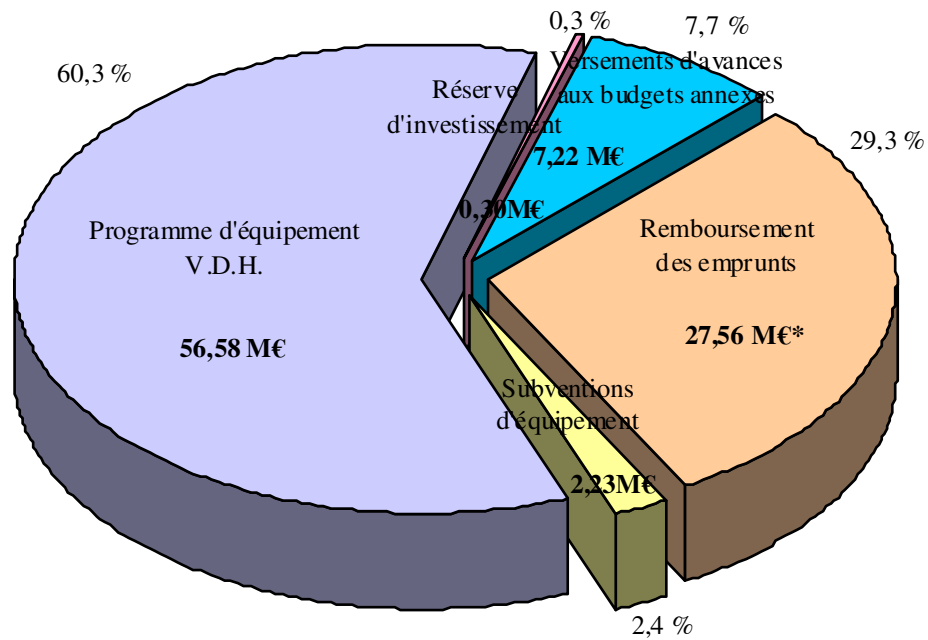
Forte augmentation des subventions attendues de nos partenaires (+ 10,76 M€).

STRUCTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

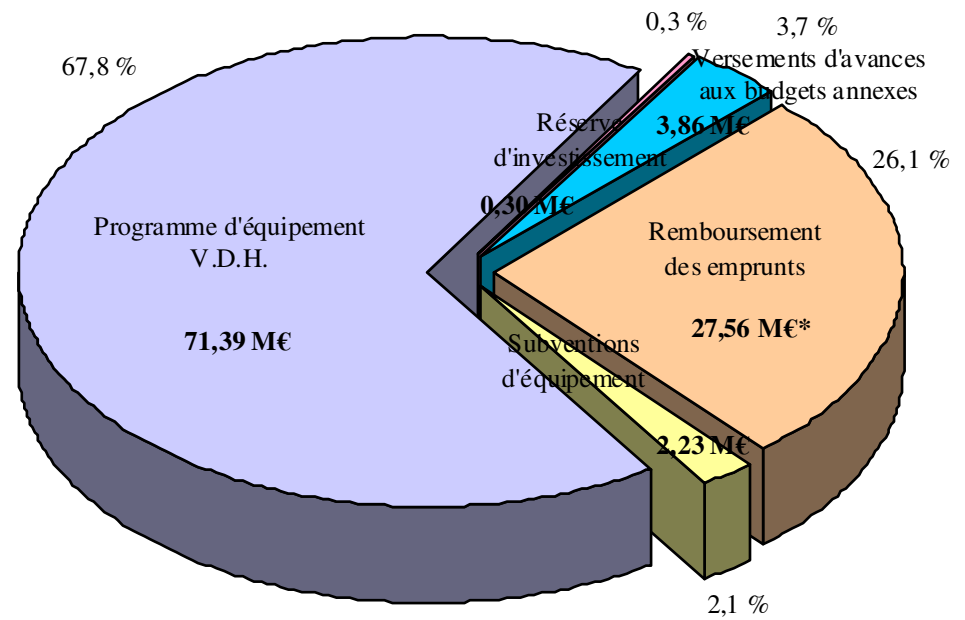
Dépenses

(en millions d'euros (M€) courants)

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2018 : 93,89 M€



TOTAL BUDGET PRIMITIF 2019 : 105,34 M€



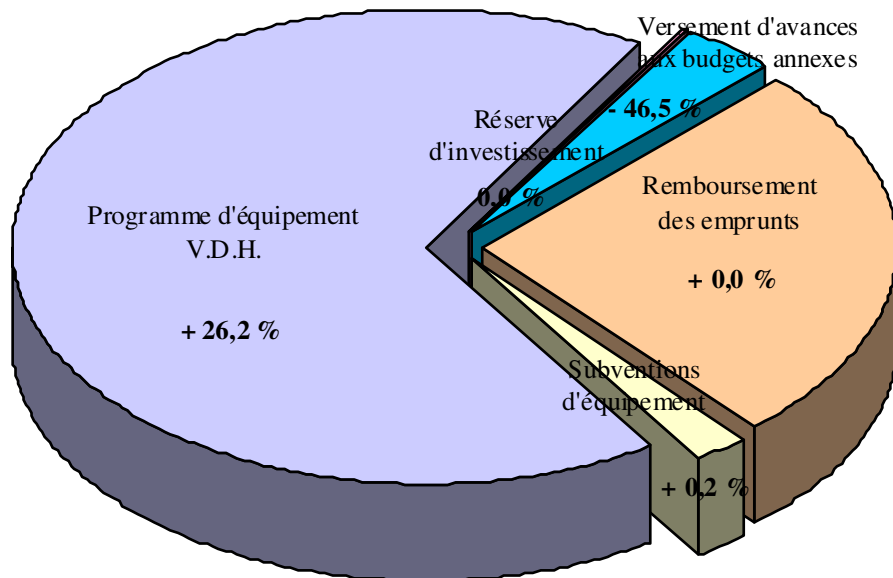
*Hors opérations budgétaires de trésorerie (16,40 M€ en 2018 et 14,50 M€ en 2019) équilibrées en dépenses et en recettes.

STRUCTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

VARIATION B.P. 2019/B.P. 2018

TOTAL : + 12,2 %



Le programme d'équipement est conforme aux autorisations de programme déjà adoptées et celles à voter pour la réalisation du PPI 2015-2020.

SECTION FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

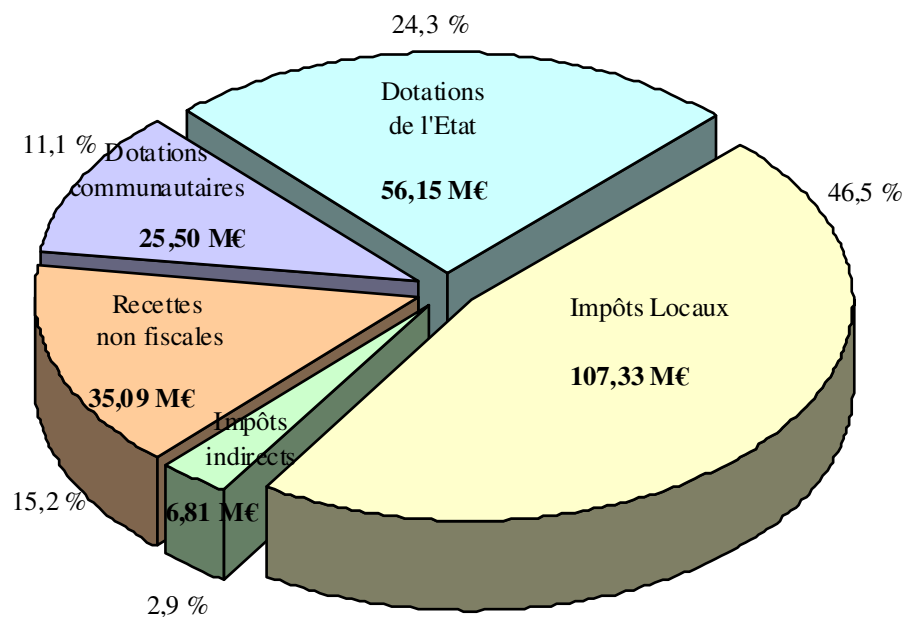
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

STRUCTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

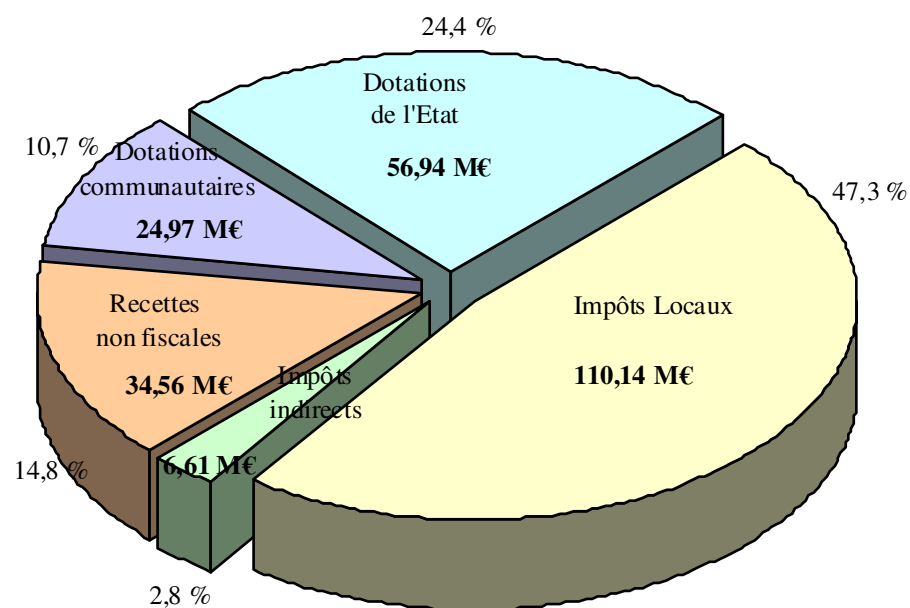
Recettes

(en millions d'euros (M€) courants)

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2018 : 230,88 M€



TOTAL BUDGET PRIMITIF 2019 : 233,22 M€

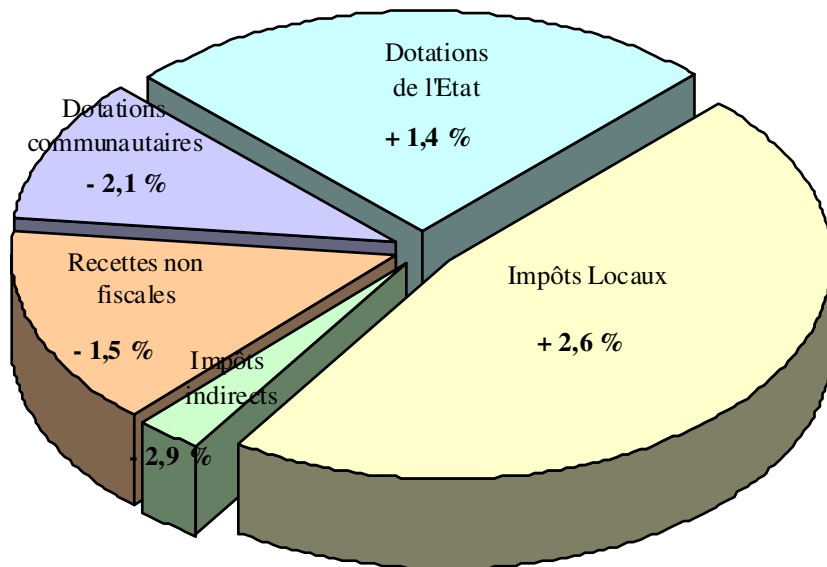


STRUCTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes

VARIATION B.P. 2019/B.P. 2018

TOTAL : + 1,0 %



Le produit des impôts locaux est en hausse de 2,6% soit + 2,81 M€ en raison de l'augmentation des bases.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dotations de l'Etat

(en millions d'euros courants)

<u>DOTATIONS DE L'ETAT</u>		
B.P. 2018 :	56,15)
) + 1,4 %
B.P. 2019 :	56,94)

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

<u>DOTATION FORFAITAIRE</u>
B.P. 2018 : 34,24)
) - 0,9 %
B.P. 2019 : 33,92)

La dotation forfaitaire se stabilise en 2019.

<u>DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE</u>
B.P. 2018 : 13,12)
) + 6,6 %
B.P. 2019 : 13,99)

La réforme de la DSU doit permettre une hausse du produit perçu.

<u>FONDS DE COMPENSATION DE TAXE PROFESSIONNELLE</u>
B.P. 2018 : 3,65)
) - 2,7 %
B.P. 2019 : 3,54)

Ces fonds sont constitués de la dotation de compensation de la réforme de la TP et du fonds national de garantie individuelle des ressources

<u>COMPENSATIONS FISCALES TAXE D'HABITATION ET TAXE FONCIERE</u>
B.P. 2018 : 5,04)
) + 5,5 %
B.P. 2019 : 5,32)

Fonds de compensation (exonérations de taxe d'habitation et de foncier bâti) dont compensation d'exonération de taxe foncière de certains bailleurs sociaux

<u>AUTRES DOTATIONS</u>
B.P. 2018 : 0,10)
) + 70,0 %
B.P. 2019 : 0,17)

DGF Permanents syndicaux : 0,02
Dotation de recensement : 0,03
Dotation titres sécurisés : 0,12

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dotations Communautaires provenant de la CODAH

(en millions d'euros courants)

<u>DOTATIONS COMMUNAUTAIRES</u>		
B.P. 2018 :	25,50)
) - 2,1 %
B.P. 2019 :	24,97)

<u>ATTRIBUTION DE COMPENSATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE</u>		
B.P. 2018 :	19,08)
) - 4,7%
B.P. 2019 :	18,19)

Cette dotation est égale à la différence entre le produit de la taxe professionnelle perçu l'année précédant la mise en place de la taxe professionnelle unique au sein de la CODAH et le montant des charges nettes transférées à la CODAH.

<u>DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE</u>		
B.P. 2018 :	6,42)
) + 5,7 %
B.P. 2019 :	6,78)

Dotation permettant qu'une partie de la croissance du produit de taxe professionnelle soit versée aux communes membres de la CODAH pour assurer à celles-ci une garantie de la progression de leurs ressources et corriger progressivement les écarts de richesse fiscale existant entre ces communes.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes non fiscales

(en millions d'euros courants)

<u>RECETTES NON FISCALES</u>		
B.P. 2018 :	35,09)
B.P. 2019 :	34,56)
		- 1,5 %



<u>RECETTES D'EXPLOITATION ET DU DOMAINE</u>	
B.P. 2018 :	18,77)
) + 2,2 %
B.P. 2019 :	19,19)

Produits des redevances, des droits d'entrées, des locations du patrimoine, de la restauration scolaire et des accueils péri-scolaires...

<u>SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</u>	
B.P. 2018 :	9,96)
) - 4,6 %
B.P. 2019 :	9,50)

Subventions et participations reçues de l'Etat, des Collectivités Territoriales et d'autres organismes tels que la CAF (contrats enfance et temps libre).

<u>AUTRES RECETTES</u>	
B.P. 2018 :	3,35)
) - 8,8 %
B.P. 2019 :	3,06)

Remboursement de charges diverses.

<u>RECETTES LIEES AU PERSONNEL PERMANENT</u>	
B.P. 2018 :	3,01)
) - 6,5 %
B.P. 2019 :	2,81)

Remboursement à la Ville de rémunérations et charges par les structures intercommunales, dont la CODAH.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

IMPÔTS INDIRECTS

(en millions d'euros courants)

IMPÔTS INDIRECTS

B.P. 2018 :	6,81)
) - 2,9 %
B.P. 2019 :	6,61)



Droits de mutation, impôts sur les spectacles, droits sur les emplacements publicitaires, prélèvement sur le produit brut des jeux dans le casino.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

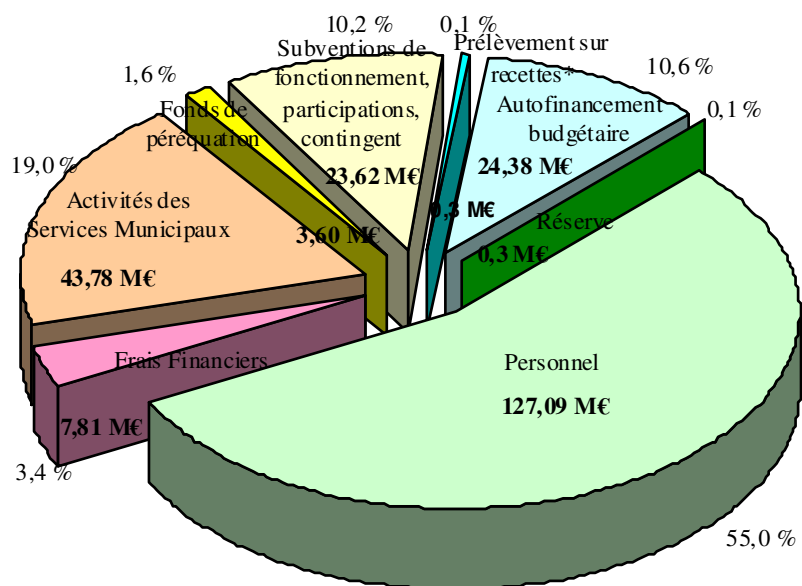
STRUCTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

(en millions d'euros (M€) courants)

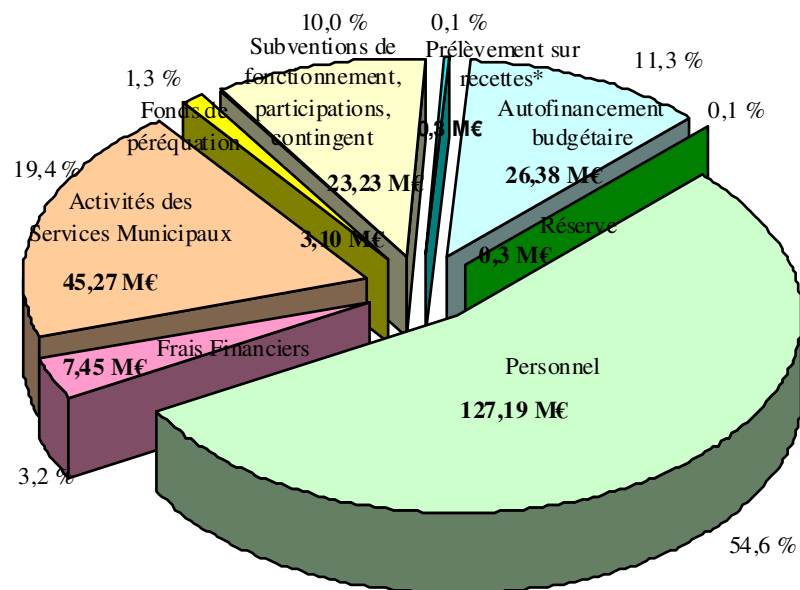
TOTAL : BUDGET PRIMITIF 2018 : 230,88 M€

206,21 M€ (hors autofinancement et réserve 2018)



TOTA: BUDGET PRIMITIF 2019 : 233,22 M€

206,54 M€ (hors autofinancement et réserve 2019)



*(abattement casino et dégrèvements logements vacants)

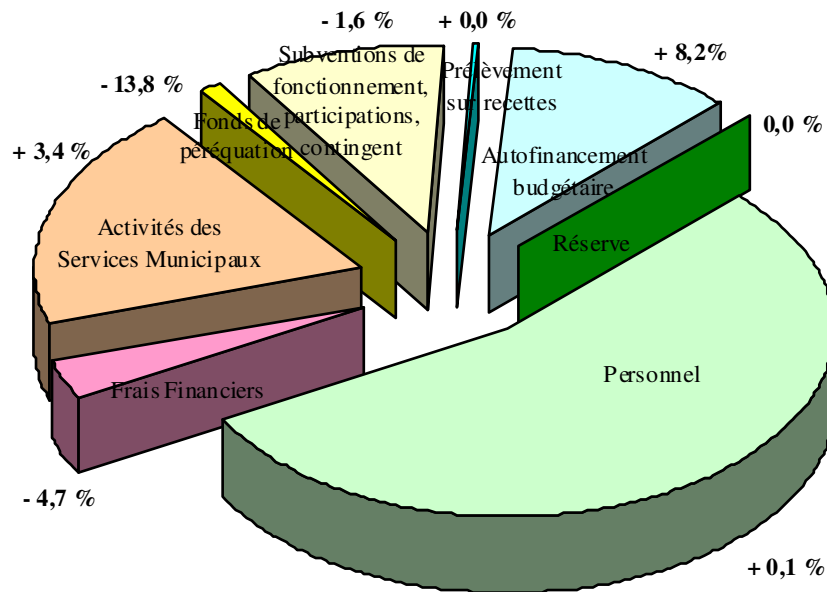
STRUCTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

VARIATION B.P. 2019/B.P. 2018

TOTAL : + 1,0 %

(+ 0,2 % hors autofinancement et réserve)



Malgré une hausse des fluides de 1,5 M€ les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement permettent néanmoins d'augmenter le niveau d'autofinancement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Personnel

(en millions d'euros courants)

<u>PERSONNEL</u>	
B.P. 2018 :	127,09
B.P. 2019 :	127,19

) + 0,1 %



PERSONNEL PERMANENT

B.P. 2018 :	113,08)
B.P. 2019 :	113,08)

) + 0,0 %

HEURES SUPPLEMENTAIRES

B.P. 2018 :	1,34)
B.P. 2019 :	1,47)

) + 9,6 %

PERSONNEL NON PERMANENT (dont contrats d'artistes)

B.P. 2018 :	9,41)
B.P. 2019 :	9,37)

) - 0,4 %

AUTRES CHARGES

B.P. 2018 :	3,26)
B.P. 2019 :	3,27)

) + 0,3 %

- Poursuite des économies dans le cadre de la stabilisation de la masse salariale.

- Cette hausse s'explique principalement par l'organisation des élections européennes en 2019.

- Rémunérations et charges des contrats d'insertion.
- Allocation Temporaire d'Invalidité.
- Accidents du travail.
- Capital décès.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Activités des services municipaux

(en millions d'euros courants)

ACTIVITES DES SERVICES MUNICIPAUX

B.P. 2018 :	43,78)	
)	+ 3,4 %
B.P. 2019 :	45,27)	



DEPENSES COURANTES

B.P. 2018 :	28,05)	
)	- 0,3 %
B.P. 2019 :	27,98)	

FLUIDES

B.P. 2018 :	10,29)	
)	+ 14,6 %
B.P. 2019 :	11,79)	

AUTRES CHARGES

B.P. 2018 :	5,44)	
)	+ 1,0 %
B.P. 2019 :	5,50)	

- Dépenses de fonctionnement courant des services municipaux : fournitures, prestations de service, entretien courant, téléphone, assurances, affranchissement...
- Services aux havrais réalisés par le biais de marchés publics.

- Carburants, électricité, gaz, eau et assainissement...

- Impôts et taxes...

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Subventions, participations, contingent

(en millions d'euros courants)

SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS, CONTINGENT

B.P. 2018 :	23,62)
) - 1,6 %
B.P. 2019 :	23,23)



SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

B.P. 2018 :	19,99)
) - 1,9 %
B.P. 2019 :	19,61)

Subventions de fonctionnement versées aux associations, au CCAS...
La baisse s'explique par la réduction de la subvention versée au GIP Le Havre 2017

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

B.P. 2018 :	1,71)
) + 0,0 %
B.P. 2019 :	1,71)

Participations de fonctionnement et d'équipement au S.I.G.D.C.I. (Informatique)

PARTICIPATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES

B.P. 2018 :	1,92)
) - 0,4 %
B.P. 2019 :	1,91)

Subvention commune associée de Rouelles, participations à "Le Havre Développement" et à "l'Agence d'urbanisme de la région havraise", participation aux écoles privées, reversement taxe sur les spectacles

Dans le cadre de la création de la Communauté urbaine, le contingent incendie est transféré de droit. Pour mémoire, le montant prévu au BP 2018 s'élevait à 8,32 M€.

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

(en millions d'euros courants)

(hors autofinancement et réserve)

<i>POLITIQUES PUBLIQUES</i>	<i>MONTANT</i> <i>(en millions d'euros)</i>	<i>PART RELATIVE</i>
Attractivité et rayonnement	6,63	3,4 %
Culture	28,18	14,4 %
Sport et Nautisme	15,67	8,0 %
Cohésion sociale et solidarité	22,05	11,3 %
Education et Enfance	47,25	24,2 %
Qualité et sécurité des espaces publics	31,05	15,9 %
Développement et renouvellement urbain	3,48	1,8 %
Maintenance et modernisation du patrimoine	15,44	7,9 %
Pilotage et moyens de la collectivité	23,70	12,2 %
Vie des assemblées et élections	1,73	0,9 %
TOTAL	195,18	100 %

<i>Opérations financières</i>	<i>11,36</i>
-------------------------------	--------------

ENCOURS DE DETTE ET ANNUITES D'EMPRUNTS

ENDETTEMENT

(Situation au 1er janvier)

	B.P. 2018	B.P. 2019	VARIATION B.P. 2019/2018
ENCOURS DE DETTE			
<small>(en millions d'euros courants)</small>			
▪ Budget Principal	268,6	281,4	+ 4,8 %
▪ Budget Principal et Budgets Annexes	268,7	281,5	+ 4,8 %
TAUX ET DUREE (tous budgets confondus)			
▪ Taux moyen pondéré	2,5 %	2,3 %	
▪ Durée résiduelle moyenne (durée moyenne de remboursement contractuel des emprunts)	13,5 ans	13,5 ans	
ANNUITES D'EMPRUNTS			
<small>(en millions d'euros courants)</small>			
Budget Principal	35,37	35,00	- 1,0 %
• dont remboursement du capital des emprunts	27,56	27,55	0,0 %
• dont frais financiers	7,43	7,05	- 5,2 %
• dont Intérêts Courus Non Echus (ICNE)	0,28	0,30	+ 7,4 %
• dont autres frais financiers	0,10	0,10	0,0 %

A compter de l'exercice 2019, la gestion du restaurant municipal est reprise sur le budget principal, le rappel 2018 a donc été retraité.

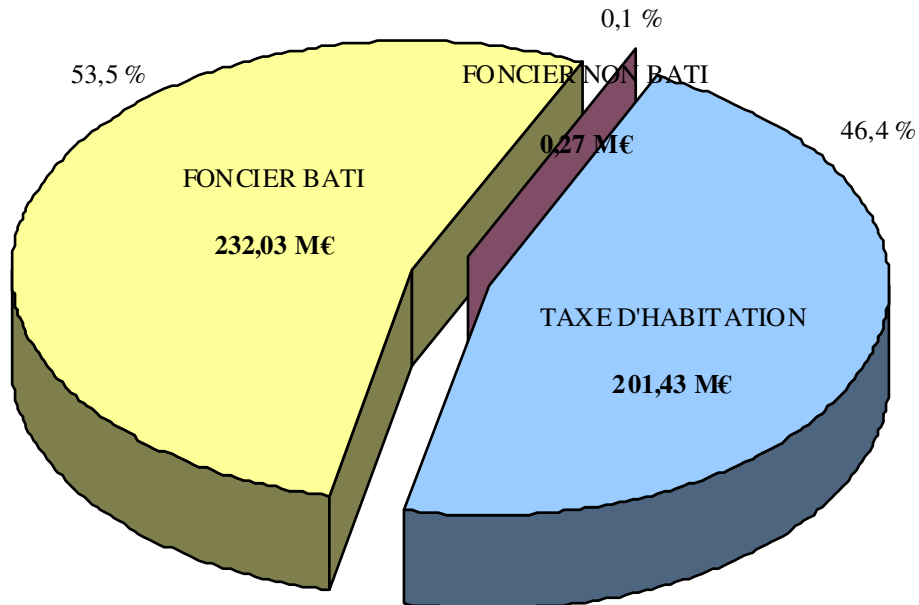
IMPOTS DIRECTS LOCAUX

IMPOTS DIRECTS LOCAUX

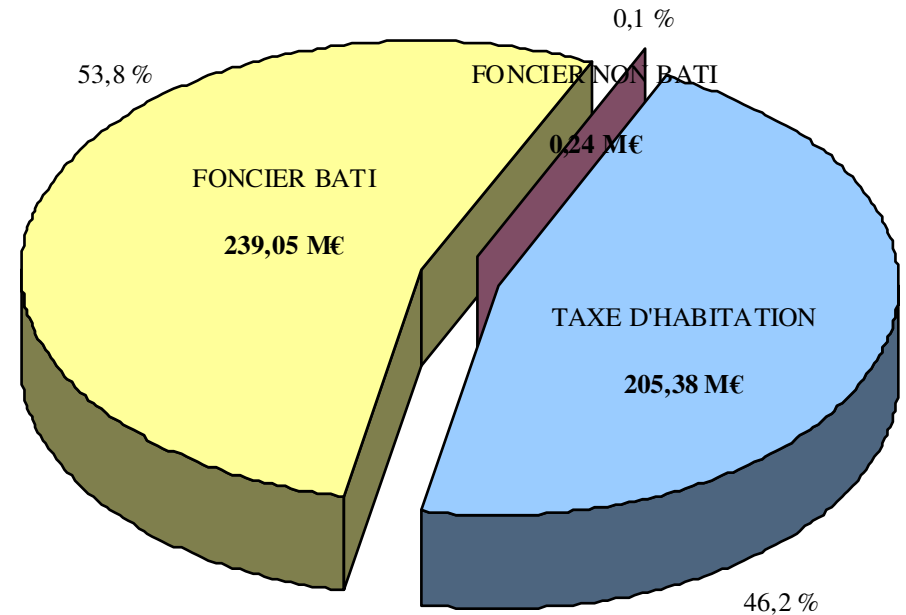
Bases d'imposition (nettes)

(en millions d'euros (M€) courants)

B.P. 2018 - Bases budgétées 433,73 M€



B.P. 2019 - Bases estimées 444,67 M€

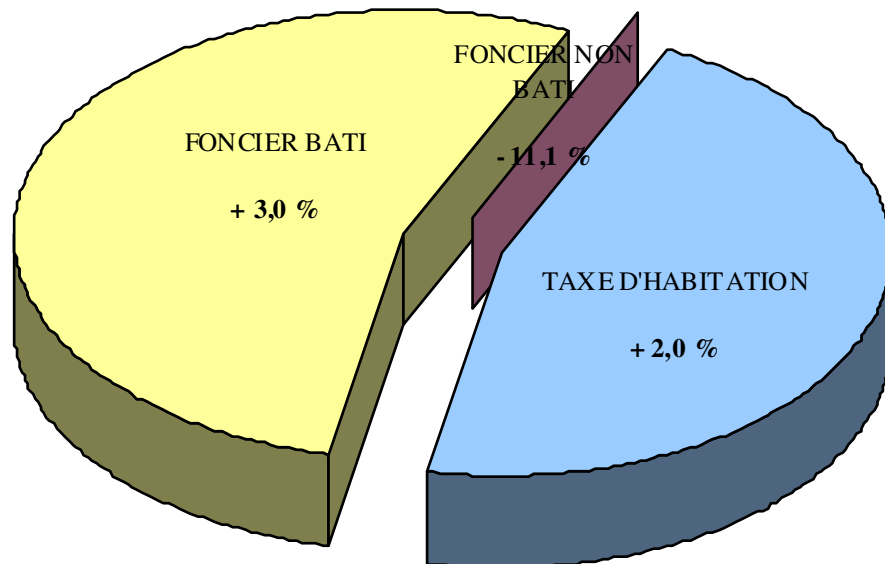


IMPOTS DIRECTS LOCAUX

Bases d'imposition (nettes)

EVOLUTION 2019/2018

TOTAL : +2,5 %



Hypothèses d'évaluation retenues :

- bases de la taxe d'habitation : + 2,0% par rapport aux bases prévisionnelles 2018
- bases de la taxe sur le foncier bâti : + 3,0% par rapport aux bases prévisionnelles 2018

IMPOTS DIRECTS LOCAUX

Taux d'imposition Ville du Havre

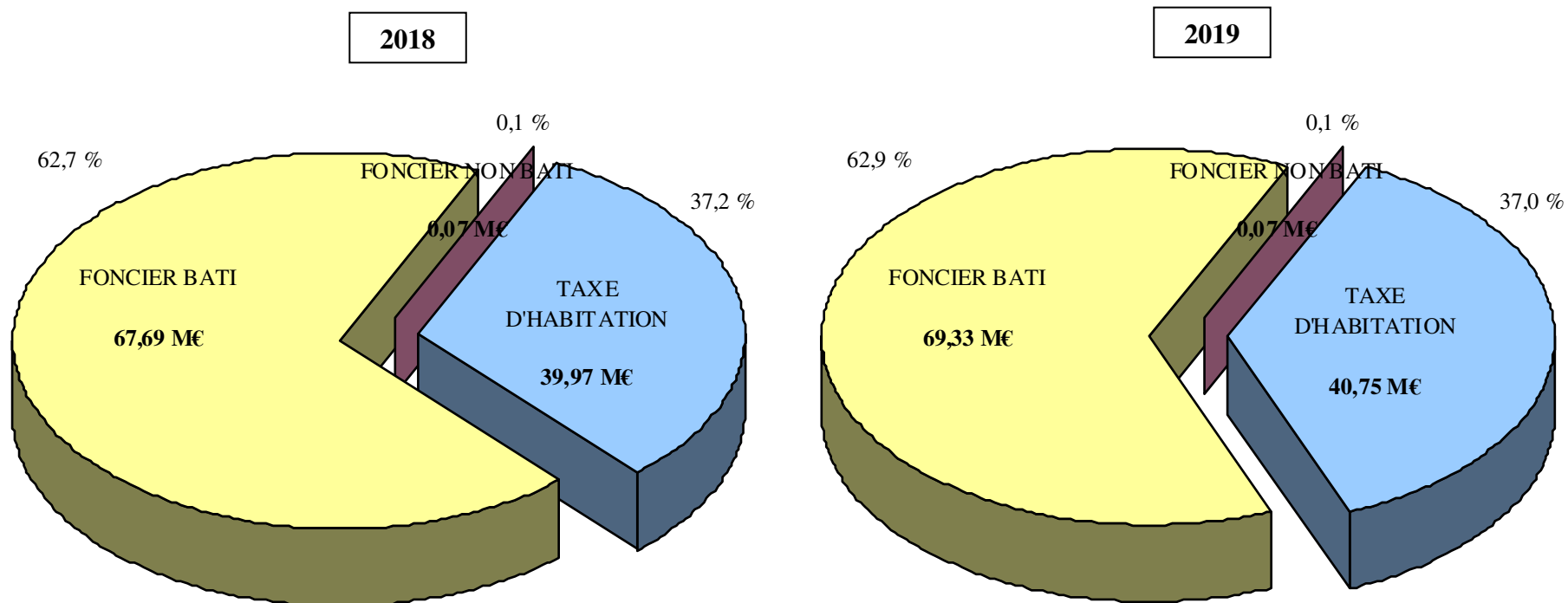
	TAXE D'HABITATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI
2015	19,84 %	29,00 %	27,50 %
2016	19,84 %	29,00 %	27,50 %
2017	19,84 %	29,00 %	27,50 %
2018	19,84 %	29,00 %	27,50 %
2019	19,84 %	29,00 %	27,50 %

IMPOTS DIRECTS LOCAUX

Produit des contributions directes

(en millions d'euros)	B.P. 2018	B.P. 2019	VARIATION
Produit des impôts directs	107,33	110,15	+ 2,6%

PART DE CHAQUE TAXE DANS LE PRODUIT TOTAL



BUDGETS ANNEXES

BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DU HAVRE

Section d'investissement - DEPENSES

(en millions d'euros courants)

	B.P. 2018	B.P. 2019
• Site Mulhouse	0,32	0,00
• Site Graville Sémard	3,64	0,00
• Site Dumont d'Urville	0,00	0,87
• Parcs de stationnement	4,30	2,62
• Crématorium	0,12	0,00
• Caveaux	0,01	0,01
TOTAL BUDGETS ANNEXES	8,39	3,50

A compter de l'exercice 2019, la gestion du restaurant municipal est reprise sur le budget principal.

Malgré le transfert à la Communauté urbaine, le budget annexe Parcs de stationnement est maintenu au sein de la Ville pour finir la réalisation du Parking Danton.

BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DU HAVRE

Section de Fonctionnement - DEPENSES

(en millions d'euros courants)

	B.P. 2018	B.P. 2019
• Opérations immobilières soumises à TVA	1,35	1,69
• Site Mulhouse	0,40	0,21
• Requalification du Centre Ancien	4,37	3,72
• Site Graville/Sémard	1,75	0,05
• Site Dumont d'Urville	1,48	0,28
• Requalification du quartier Danton	2,92	1,64
• Parcs de stationnement	3,46	0,02
• Crématorium	0,40	0,00
• Caveaux	0,01	0,03
TOTAL BUDGETS ANNEXES	16,14	7,64
• Budget de la Commune Associée de Rouelles	0,07	0,06

A compter de l'exercice 2019, la gestion du restaurant municipal est reprise sur le budget principal.

Malgré le transfert à la Communauté urbaine, un budget de fonctionnement pour les Parcs de stationnement a été prévu pour solder les dépenses de 2018.

BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DU HAVRE

(en millions d'euros courants)

	TOTAL BUDGET DEPENSES (Investissement + Fonctionnement)		DEPENSES D'EQUIPEMENT ⁽¹⁾		ENCOURS DE DETTE (au 1er janvier)	
	B.P. 2018	B.P. 2019	B.P. 2018	B.P. 2019	2018	2019
• Opérations immobilières soumises à TVA	1,35	1,69	-	-	-	-
• Site Mulhouse	0,72	0,21	-	-	-	-
• Requalification du Centre Ancien	4,37	3,72	-	-	-	-
• Site Gravelle/Sémard	5,39	0,05	-	-	-	-
• Site Dumont d'Urville	1,48	1,15	-	-	-	-
• Requalification du quartier Danton	2,92	1,64	-	-	-	-
• Parcs de stationnement	7,76	2,64	2,08	2,60	16,46	0,00
• Crématorium	0,52	0,00	0,12	0,00	-	-
• Caveaux	0,02	0,04	-	0,00	0,11	0,09
TOTAL BUDGETS ANNEXES	24,53	11,14	2,20	2,60	16,57	0,09
• Budget de la Commune Associée de Rouelles	0,07	0,06	-	-	-	-

A compter de l'exercice 2019, la gestion du restaurant municipal est reprise sur le budget principal.

Malgré le transfert à la Communauté urbaine, le budget annexe Parcs de stationnement est maintenu au sein de la Ville pour finir la réalisation du parking Danton et solder les dépenses résiduelles en fonctionnement. La dette est transférée au 31/12/2018.

⁽¹⁾ Dépenses prévues au titre de la réalisation de travaux et de l'acquisition de matériel, outillage, mobilier...

LEXIQUE

LEXIQUE

BUDGET PRINCIPAL

Regroupe l'ensemble des services publics communaux, à l'exception de ceux dotés d'une autonomie comptable sous la forme d'un budget annexe.

BUDGETS ANNEXES

Il s'agit, de services publics locaux à "dominante industrielle et commerciale", dotés de l'autonomie comptable, comme :

- les parcs de stationnement,
- les opérations immobilières soumises à TVA,
- le site Mulhouse,
- la requalification du Centre Ancien,
- site Graville/Sémard
- site Dumont d'Urville
- requalification du quartier Danton
- le crématorium,
- les caveaux,

BUDGET DE LA COMMUNE ASSOCIEE DE ROUELLES

La Loi du 31 décembre 1982, dite "PARIS-LYON-MARSEILLE", a prévu un statut particulier pour les Communes associées.

DEPENSES DU BUDGET PRINCIPAL

Total des dépenses des sections d'investissement et de fonctionnement.

SECTION D'INVESTISSEMENT (Dépenses)

Total des dépenses prévues au budget au titre de la réalisation de travaux, de l'acquisition de matériel, outillage, mobilier, du versement de subventions d'équipement et du remboursement des emprunts.

SECTION DE FONCTIONNEMENT (Dépenses)

Total des dépenses prévues au budget au titre des charges de personnel, des fournitures et prestations diverses, des dépenses d'entretien courant, des frais financiers, des subventions de fonctionnement, contingent et participations contractuelles versées par la Ville.

PROGRAMME D'EQUIPEMENT VILLE DU HAVRE

Total des dépenses prévues au budget principal au titre de frais d'études, de recherche et de développement, de la réalisation de travaux, et de l'acquisition de matériel, outillage, mobilier, des subventions d'équipement intégrées au programme pluriannuel d'investissements.

REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Montant annuel du remboursement de la dette en capital.

SECTION D'INVESTISSEMENT (Recettes)

Total des recettes prévues au budget au titre du programme d'emprunts, du fonds de compensation de la T.V.A. et de diverses recettes (produit des amendes de police, taxe d'aménagement), des cessions d'immobilisations.

SECTION DE FONCTIONNEMENT (Recettes)

Total des recettes prévues au budget au titre des dotations de l'Etat, des recettes non fiscales (produits d'exploitation...), des recettes fiscales (impôts indirects) et du produit des impôts directs locaux.

PROGRAMME D'EMPRUNTS

Besoin de financement externe du programme d'équipement du budget principal de la Ville du Havre, compte tenu du virement de la section de fonctionnement et des recettes propres d'investissement.

FONDS DE COMPENSATION DE LA T.V.A.

Recette calculée sur la base des dépenses réelles d'investissement réalisées l'année précédente au titre des acquisitions de biens meubles et immeubles, et au titre également des travaux en cours (déduction faite des acquisitions foncières et des subventions d'Etat reçues au cours de la pénultième année).

I.C.N.E.

Intérêts Courus Non Echus

La M14 prévoit le rattachement à l'exercice des frais financiers courus sur l'exercice et relatif aux emprunts contractés, depuis 1996.

VIREMENT

Il s'agit du prélèvement sur la section de fonctionnement pour financer en partie la section d'investissement.

MONTANT DE L'ENCOURS AU 1ER JANVIER DE L'ANNEE

Capital restant à rembourser au 1er janvier aux prêteurs sur les emprunts contractés par la Ville et en cours d'amortissement.

ANNUITES D'EMPRUNTS

Remboursement du capital et intérêts des emprunts.

AUTRES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Il s'agit principalement des recettes au titre du fonds de compensation de la TVA, du produit des amendes de police et de la taxe d'aménagement.

AUTOFINANCEMENT BUDGETAIRE

Ecart entre le total des recettes réelles de fonctionnement et celui des dépenses réelles de fonctionnement.

***DOCUMENT REALISE PAR LA DIRECTION
DES FINANCES DE LA VILLE DU HAVRE***